

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

NIVEAU OBTENU : Niveau 6 (BAC+3)

LE MÉTIER

Le Responsable d'Etablissement Touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés. Le Responsable d'Etablissement Touristique organise l'accueil des clients et gère les services d'hébergement, de réception, d'animation et/ou d'entretien-maintenance. Il a une vision globale de l'ensemble de son établissement et travaille la partie commerciale & Marketing, RH, financière et opérationnelle.

Les postes de responsable peuvent être salarié ou gérant de son propre établissement.

LES EMPLOIS VISÉS

Directeur, Responsable de structure touristique, chef d'établissement, gérant d'entreprise, directeur adjoint d'établissement touristique, etc...

PRÉ-REQUIS

- Niveau scolaire : niveau 5 (BAC +2)
- Vous êtes à l'aise en anglais
- Vous êtes rigoureux, méthodique et autonome
- Vous souhaitez travailler dans le tourisme



Christophe MOUTAILLIER
Référent de la formation

DURÉE

12 mois en ALTERNANCE
75% du temps en entreprise / 25% en formation

FINANCEMENT

Alternance ou porteur de projet

LIEU DE FORMATION

42 rue de la Gitonnière, 37300 Joué-les-Tours & 7, rue Copernic 41260 La Chaussée-Saint-Victor
02 47 67 65 18 - contact@antee-formation.com

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

BLOC 1 :

Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

- Organiser le service hébergement
- Organiser le service réception
- Organiser le service entretien maintenance
- Organiser le service restauration bar
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local

BLOC 2 :

Manager le personnel d'un établissement touristique

- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais
- Manager les équipes d'un établissement touristique
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

BLOC 3 :

Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

BLOC 4 :

Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pour intégrer la formation un entretien doit avoir lieu avec un conseiller en formation. L'objectif de cet entretien est d'échanger sur votre parcours et votre projet, vous présenter la formation en détail et vous aider à trouver votre alternance.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS ET D'EXAMENS

L'évaluation est composée de :

- D'un oral d'1h15 pour présenter un projet touristique face à un jury de professionnel.
- Un dossier professionnel.
- Les résultats des évaluations passées en cours de formation
- Un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.